



Commune de OHEY

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisation

Le demandeur est Administration communale de Ohey, Monsieur François Migeotte dont les bureaux se trouvent Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey.

Le terrain concerné est situé Rue Saint-Mort, cadastré 2^e Division Section B 234C.

Le projet consiste en la création de 14 parcelles destinées à la construction d'habitations.

Le dossier est soumis à enquête publique pour les motifs suivants :

- Permis d'urbanisation soumis à étude d'incidence ;
- Permis d'urbanisation visé à l'article D.IV.41 du CoDT : ouverture de voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. – D.IV.41- D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey

- les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 ;
- les samedis matins de 9h à 12h ;

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Masse ou Mme Setruk, téléphone : 085 824 457 mail : caroline.setruk@ohey.be

L'enquête publique est ouverte le 02/12/2017 et clôturée le 11/01/2018.

Une séance d'information est prévue le 16/12/2017 à 10h30 en présence de l'Echevine de l'Urbanisme à l'administration communale, place Roi Baudouin 80 à 5350 Ohey

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey,
- par fax au numéro : 085 61 31 28,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@ohey.be
- remises à Mr Migeotte dont le bureau se trouve Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Permis Urbanisation «Saint-Mort»

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Setruk ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey, le 11/01 /2018, à 9h.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont Mme Setruk et Mme Masse dont le bureau se trouve Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.

Namur, le 22 décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Aéroports et du Bien-être animal,

C. DI ANTONIO